

ASIE / PACIFIQUE

QINGHAI HOH XIL

CHINE



Antilopes du Tibet (*Pantholops hodgsonii*) © UICN / Chimed Ochir-Bazarsad

CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL – ÉVALUATION TECHNIQUE DE L’UICN

QINGHAI HOH XIL (CHINE) – ID N° 1540

RECOMMANDATION DE L’UICN AU COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL : Inscrire le bien au titre des critères naturels.

Principaux paragraphes des Orientations :

Paragraphe 77 : Le bien proposé remplit les critères du patrimoine mondial.

Paragraphe 78 : Le bien proposé remplit les conditions d’intégrité et les obligations de protection et de gestion.

1. DOCUMENTATION

a) Date de réception de la proposition par l’UICN :
24 mars 2016

b) Informations complémentaires officiellement demandées puis fournies par les États parties :

Suite à la réunion du Panel du patrimoine mondial de l’UICN, un rapport de situation a été envoyé à l’État partie, le 20 décembre 2016. L’objet de la lettre était d’informer l’État partie sur les progrès du processus d’évaluation et d’obtenir des réponses/éclaircissements sur différentes questions, notamment des éclaircissements concernant la délimitation du bien, la justification des limites, les futurs plans et la gestion du couloir de transport qui traverse le site, les engagements vis-à-vis des communautés traditionnelles vivant dans le bien proposé, et les mesures relatives à la lutte contre le braconnage et au recours au poison pour contrôler les populations de pikas. Une réunion avec des représentants de l’État partie a été organisée au siège de l’UICN le 20 février 2017 pour examiner ses réponses à ces questions. Le 24 février 2017, le Centre du patrimoine mondial a reçu une réponse officielle de l’État partie aux questions soulevées dans le rapport de situation.

c) Littérature consultée : Diverses sources, notamment : Badingqiuying, Smith, A.T., Senko, J. and Siladan, M.U. 2016. *Plateau pika (Ochotona curzoniae) poisoning campaign reduces carnivore abundance in southern Qinghai, China*, Mammal Study 41: 1–8. Berger J., Cheng E., Kang A., Krebs M., Li L., Xin Lu Z., Buzhou B., and Schaller G.B. 2014. *Sex differences in ecology of wild yaks at high elevation in the Kekexili Reserve, Tibetan Qinghai Plateau, China*. Journal of Mammalogy 95(3): 638-645; Buzzard, P., and Berger, J. 2016. *Bos mutus*. The IUCN Red List of Threatened Species 2016: e.T2892A101293528. Fund, W. 2013. Central Tibetan Plateau alpine steppe. Retrieved from <http://www.eoearth.org/>, accessed in November 2016. Fund, W. 2014. North Tibetan Plateau-Kunlun Mountains alpine desert. Retrieved from <http://www.eoearth.org/>, accessed in November 2016. Harris R.B., Pletscher K.H., Loggers C.O., and Miler D.J. 1999. *Status and trend of Tibetan plateau mammalian fauna, Yeniugou China*. Biological Conservation 87: 13-19. Huang W., Xia L., Yang Q., and Feng Z. 2008. *Distribution pattern and zoogeographical division of mammals on the Qinghai-*

Tibet Plateau. Acta Theriologica Sinica 28(4): 375-394. IUCN SSC Antelope Specialist Group. 2016. *Pantholops hodgsonii*. The IUCN Red List of Threatened Species 2016: e.T15967A50192544. Schaller G.B., and Wulin L. 1996. *Distribution, status and conservation of wild yak Bos grunniens*. Biological Conservation 76: 1-8. Qi D., Chao Y., Guo S., Zhao L., Li T., Wei F., and Zhao X. 2012. *Convergent, Parallel and Correlated Evolution of Trophic Morphologies in the Subfamily Schizothoracinae from the Qinghai-Tibetan Plateau*. PLoS One 7(3): e34070. WWF (2016) List of ecoregions. Downloaded from http://www.panda.org/about_our_earth/ecoregions/ecoregion_list/, accessed in November 2016.

d) Consultations : 14 études théoriques reçues. La mission a rencontré de très nombreux acteurs, notamment des fonctionnaires nationaux du Ministère du logement et du développement urbain-rural ainsi que différents spécialistes techniques et scientifiques principaux. Des réunions ont été organisées avec la Commission nationale pour l’UNESCO et le bureau de l’UICN en Chine. Des rencontres ont eu lieu avec les principales autorités responsables du bien au niveau local, notamment le Bureau de gestion du patrimoine mondial de Qinghai, le Secrétaire général du Comité du Parti de la Préfecture autonome tibétaine de Yushu, le Gouverneur de la Préfecture autonome tibétaine de Yushu et les maires et chefs de communautés locales. La mission a aussi rencontré les directeurs et spécialistes techniques principaux des départements techniques compétents des autorités locales et des rencontres ont eu lieu avec des représentants des communautés tels que des comités villageois locaux, des éleveurs, du personnel des écoles et des musées.

e) Visite du bien proposé : Chimed-Ochir Bazarsad et Carlo Ossola, 27 octobre - 6 novembre 2016

f) Date à laquelle l’UICN a approuvé le rapport :
avril 2017

2. RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES NATURELLES

Le bien proposé, Qinghai Hoh Xil, se situe dans la province de Qinghai, au nord-est du plateau Qinghai-Tibet, en Chine. Le bien est une unique zone contiguë très vaste de 3 735 632 ha et comprend des secteurs de deux aires protégées limitrophes : la Réserve

naturelle nationale d'Hoh Xil à l'ouest et la Réserve naturelle nationale de la sous-zone de la rivière Soja-Qumar de Sanjiangyuan à l'est. Le bien proposé relie ces deux aires protégées par l'intermédiaire de trois corridors larges de 20 km qui longent la route et la voie ferrée Qinghai-Tibet, un couloir de transport majeur traversant la région du nord au sud dont il est question de manière plus approfondie dans la section sur les menaces, ci-dessous. Les secteurs de ce couloir qui ne sont pas inclus dans les corridors sont désignés zones tampons. Une autre grande zone tampon jouxte le bien proposé à l'est et au sud, et se trouve totalement intégrée dans les deux zones de réserves naturelles, créant une zone tampon qui couvre au total 2 290 904 ha. Il n'y a pas de zones tampons désignées à l'ouest et au nord du bien proposé : celui-ci est bordé à l'ouest et au nord-ouest par la Réserve naturelle nationale de Changtang, dans la Région autonome du Tibet et par la Réserve naturelle nationale des montagnes Altun dans la Région autonome du Xinjiang. Au nord, le bien est bordé par la cordillère de Kunlun et sur une petite partie de ses limites, par le Parc géologique national des montagnes de Golmud Kunlun.

Le plateau Qinghai-Tibet, le plus grand, le plus haut et le plus jeune plateau du monde et, dans cette région, le bien proposé englobe une vaste région de systèmes de steppes et de montagnes alpines jusqu'à plus de 4500 m d'altitude. La région a un climat de plateau froid, avec des températures moyennes annuelles au-dessous de zéro, la plus basse température atteignant parfois -45°C. Avec ses processus actifs de formation géologique, le bien comprend une vaste surface et bassin d'aplanissement sur le plateau Qinghai-Tibet. Cette zone comprend la plus grande concentration de lacs sur le plateau, avec une diversité exceptionnelle de bassins lacustres et de paysages lacustres intérieurs en haute altitude. L'échelle immense du site et son état substantiellement naturel créent un bien à la beauté naturelle exceptionnelle dont l'importance esthétique renvoie à l'expérience de la nature sauvage. Les systèmes du haut plateau fonctionnent sans entraves, à grande échelle, les espèces sauvages ressortent de manière frappante sur un vaste décor sans arbres et de minuscules plantes en coussins contrastent sur les montagnes enneigées imposantes. En été, les minuscules plantes en coussins forment une mer végétale qui, lorsqu'elle fleurit, crée des vagues de différentes couleurs. Les eaux de fonte glaciaires donnent naissance à de nombreuses rivières tressées qui tissent d'immenses réseaux de zones humides, créant des dizaines de milliers de lacs. Ces derniers présentent tout le spectre des étapes de la succession, formant un important bassin versant à la source du Yangtze et un paysage spectaculaire.

Les conditions géographiques et climatiques nourrissent une biodiversité tout aussi unique. Plus d'un tiers des espèces de plantes et tous les mammifères herbivores qui en dépendent sont endémiques du plateau et 60% de toutes les espèces de mammifères sont endémiques du plateau. L'endémisme élevé de la flore du bien est associé aux hautes altitudes et au climat froid et contribue à un

taux d'endémisme tout aussi élevé de la faune. Les prairies alpines, dominée par *Stipa purpurea*, constituent 45% de la végétation totale du bien. Parmi les autres types de végétation, il y a les alpages et les talus alpins. Plus d'un tiers des plantes d'altitude présentes dans le bien sont endémiques du plateau, tout comme tous les mammifères herbivores qui se nourrissent de ces plantes. À Hoh Xil, 74 espèces de vertébrés sont présentes, dont 19 mammifères, 48 oiseaux, six poissons et un reptile (*Phrynocephalus vliangalii*). Le bien abrite l'antilope du Tibet (*Pantholops hodgsonii* - NT¹), le yak sauvage (*Bos mutus* - VU), l'hémione ou onagre du Tibet (*Equus kiang* - LC), le loup (*Canis lupus* - LC), l'ours brun (*Ursus arctos* - LC) et la gazelle du Tibet (*Procapra picticaudata* - NT), qui sont observés fréquemment. De très nombreux ongulés sauvages dépendent du bien, notamment 40% des antilopes du Tibet de la planète et, selon les estimations, 32 à 50% des yaks sauvages du monde.

Hoh Xil conserve les habitats et les processus naturels du cycle biologique complet de l'antilope du Tibet, y compris le phénomène de regroupement des femelles pour la mise-bas après une longue migration. Chaque année, au début de l'été, des dizaines de milliers d'antilopes du Tibet femelles migrent sur des centaines de kilomètres, quittant leurs sites d'hivernage du Changtang, à l'ouest, des montagnes Altun au nord et de Sanjiangyuan à l'est, pour se rendre dans les bassins lacustres d'Hoh Xil afin de mettre bas. Le bien préserve la totalité de la voie de migration de l'antilope, de Sanjiangyuan à Hoh Xil, et les sites de mise-bas pour d'autres voies de migration. Les sites de mise-bas d'Hoh Xil accueillent jusqu'à 30 000 animaux chaque année et constituent près de 80% des zones de regroupement pour la mise-bas connues dans toute l'aire de répartition de l'antilope. En hiver, environ 40 000 antilopes du Tibet restent dans le bien, ce qui correspond à 20 à 40% de la population mondiale.

La présence humaine est limitée dans le bien, en dehors des impacts du couloir de transport mais il convient de noter que la région fait l'objet de pâturage traditionnel depuis fort longtemps Cette question est également discutée dans la section sur les communautés.

3. COMPARAISON AVEC D'AUTRES SITES

Le bien est proposé au titre des critères (vii) et (x) et le dossier de la proposition comprend une analyse comparative adéquate, plus solide pour le deuxième de ces deux critères.

Concernant le critère (vii), parmi les caractéristiques remarquables on peut citer le fait que le bien fasse partie du plateau le plus haut et le plus jeune du monde (toutefois, les évaluateurs se demandent si le bien sélectionné peut prétendre être la représentation

¹ Ces codes reflètent l'état de conservation de chaque espèce tel qu'indiqué dans la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN au moment de l'évaluation; pour plus d'informations, visitez <http://www.iucnredlist.org>

la plus exceptionnelle du plateau), la prédominance, la diversité et la densité des lacs, le système hydrologique exceptionnel caractérisé par une succession de glaciers, de marécages, de cours d'eau et de lacs, et les sites de mise-bas de l'antilope du Tibet ainsi que la migration saisonnière d'une grande proportion de la population mondiale de cette espèce dans ce site, chaque année. La migration des ongulés dans un tel écosystème est également exceptionnelle et une comparaison de la migration des mammifères à longue distance et sur de vastes régions est tentée dans le dossier de la proposition. Beaucoup d'autres phénomènes de migration sont très impressionnants et importants mais il convient de remarquer que le bien proposé comprend, dans sa totalité, une des voies de migration les plus importantes et de vastes sites de mise-bas pour d'autres voies de migration, même si celles-ci s'étendent au-delà des limites du bien. L'observation de la migration dans un paysage aussi remarquable est, en soi, une expérience esthétique exceptionnelle. L'importance paysagère plus générale, décrite plus haut, est impressionnante à l'échelle mondiale même si, malgré les grandes dimensions du site proposé, elle peut être considérée comme une petite partie seulement de l'ensemble du plateau Qinghai-Tibet. Globalement, le bien semble clairement en mesure de justifier l'application du critère (vii) quand on le compare à d'autres biens déjà inscrits au titre de ce critère.

L'UICN a rigoureusement examiné les valeurs de biodiversité du bien, y compris dans le cadre d'une analyse comparative entreprise avec le WCMC de l'ONU Environnement. L'UICN conclut que la biodiversité qui caractérise le bien proposé semble être d'importance mondiale, en particulier du point de vue du critère (x). En le comparant à des biens existants qui se trouvent dans le même biome, le bien proposé semble avoir un taux de biodiversité relativement bas. Toutefois, les études pourraient encore être incomplètes. Cependant, on y trouve une forte proportion d'espèces endémiques du plateau Qinghai-Tibet et un nombre important d'espèces menacées. La présence d'espèces d'ongulés endémiques telles que l'antilope du Tibet et le yak sauvage du Tibet est particulièrement remarquable compte tenu des grandes populations de ces espèces qui vivent dans le bien. Le bien proposé n'est pas dans une unité biogéographique mentionnée comme une lacune sur la Liste du patrimoine mondial. Toutefois, il chevauche deux aires protégées figurant sur la Liste des aires protégées les plus irremplaçables du monde, en particulier du point de vue de leur importance pour les espèces de mammifères et d'oiseaux. Aussi bien l'information donnée dans le dossier de la proposition sur le taux d'endémisme élevé que les résultats de l'analyse sur le caractère irremplaçable suggèrent que le bien proposé est important au plan mondial pour la conservation de plusieurs espèces endémiques, à l'aire de répartition limitée au plateau du Tibet. Comme indiqué plus haut, ce point est encore confirmé par des notes exceptionnellement élevées pour le caractère irremplaçable des deux aires protégées qui recouvrent de manière significative le bien proposé.

La Réserve naturelle nationale de Sanjiangyuan (qui chevauche le bien dans une proportion de 23,4%) comprend plus de 10% de l'aire de répartition mondiale de dizaines d'espèces de mammifères, d'oiseaux et d'amphibiens, ce qui en fait l'aire protégée la plus importante (ou l'une des deux aires protégées les plus importantes) pour beaucoup de ces espèces à l'échelle mondiale, et en particulier pour des mammifères et des oiseaux. Ces chiffres comprennent, par exemple, presque toute l'aire de répartition des rongeurs *Lasiopodomys fuscus* (LC) et *Cricetulus tibetanus* (LC) ainsi qu'une grande proportion de l'aire de répartition d'espèces de mammifères importantes comme le cerf de Thorold (*Przewalskium albirostris* - VU), l'antilope du Tibet (*Pantholops hodgsonii* - EN) et le porte-musc alpin (*Moschus chrysogaster* - EN). Cette aire protégée abrite également des espèces d'oiseaux de grande importance pour la conservation, avec notamment plus des deux tiers de l'aire de répartition mondiale du roselin de Roborowski (*Carpodacus roborowskii* - LC) et un tiers de l'aire de répartition du bruant de Koslov (*Emberiza koslowi* - NT) et des parties de l'aire de répartition de 44 autres oiseaux importants pour la conservation. La Réserve naturelle d'Hoh Xil (qui chevauche à 75,7% le bien proposé) contient moins d'espèces d'importance mondiale pour la conservation mais elle reste particulièrement importante pour la conservation du yak sauvage (*Bos mutus*) et de l'ochotone ou pika du Ladakh (*Ochotona ladacensis* - LC). L'UICN considère que même si cette analyse indique qu'il existe un potentiel clair pour envisager l'extension du bien proposé, l'analyse comparative justifie fortement l'application du critère (x) au bien.

Une opinion clairement favorable à l'application des deux critères invoqués pour la proposition se dégage clairement parmi les différents évaluateurs de la proposition, provenant de différents pays et de différents horizons. Le bien proposé n'invoque pas le critère (ix). Il chevauche une partie des contextes biogéographiques et biomes qui sont déjà représentés sur la Liste du patrimoine mondial mais il appartient aussi à deux écorégions terrestres qui ne sont pas encore représentées sur la Liste du patrimoine mondial : la steppe alpine du plateau tibétain central et le désert alpin de la cordillère de Kunlun et du plateau tibétain septentrional. Toutefois, il ne chevauche pas de point chaud de la biodiversité, de zone de nature sauvage, de Zone d'oiseaux endémiques ni de Centre de diversité végétale. Quelques évaluateurs notent aussi que la justification du critère (viii) aurait pu être envisagée.

En résumé, l'UICN considère qu'invoquer les deux critères naturels en appui à l'inscription du bien est clairement justifié. L'UICN note que, selon certains arguments, une zone encore plus grande aurait pu être incluse pour renforcer encore les valeurs figurant dans la proposition, notamment du point de vue des réserves naturelles voisines et du reste des aires protégées hautement irremplaçables dont le bien proposé fait partie.

4. INTÉGRITÉ, PROTECTION ET GESTION

4.1. Protection

Le bien proposé et sa zone tampon se trouvent à l'intérieur de deux aires protégées (les Réserves naturelles d'Hoh Xil et de Sangjiangyuan), qui jouissent du même statut national de protection juridique. Les deux aires protégées sont des réserves naturelles de niveau national et sont protégées par les règlements de la République populaire de Chine sur les réserves naturelles (adoptés en 1994). En conséquence, avant la proposition, les organes de gestion des deux réserves naturelles étaient déjà en place avec les structures et le personnel pertinents.

Depuis la proposition, le Règlement sur la conservation de l'Aire du patrimoine naturel d'Hoh Xil dans la province de Qinghai a été adopté par le Comité permanent du Congrès du peuple de la province de Qinghai. Il est en vigueur depuis octobre 2016. Le Règlement sur la conservation régit la planification, la protection, la gestion et les activités d'utilisation du territoire du bien proposé et de sa zone tampon. Selon ce règlement, une autorité administrative pour le bien proposé sera mise en place, sous l'égide du Département du logement et du développement urbain-rural de la province de Qinghai afin d'assumer la responsabilité de protection et de gestion du bien.

Comme noté plus haut, deux autres Réserves naturelles de niveau national, Changtang et la Réserve naturelle des montagnes Altun, assurent des fonctions tampons supplémentaires bien qu'elles ne soient pas incluses comme une zone tampon officielle du patrimoine mondial. La cordillère de Kunlun sert de barrière naturelle au nord du bien proposé.

L'UICN considère que le statut de protection du bien proposé remplit les obligations énoncées dans les Orientations.

4.2 Limites

Les limites du bien proposé sont clairement identifiées mais plusieurs problèmes ont été soulevés au cours de l'évaluation réalisée par l'UICN, pour lesquels des informations complémentaires ont été demandées à l'État partie et reçues.

La première question est que, malgré les grandes dimensions du bien, il serait justifié, au vu des notes élevées obtenues pour son caractère irremplaçable, d'inclure la Réserve naturelle de Sanjiangyuan dans le bien et d'inclure aussi d'autres zones voisines qui comprennent des espaces additionnels importants pour la migration de l'antilope du Tibet ou qui présentent des valeurs complémentaires d'importance égale ou supérieure à celles du bien proposé (comme la Réserve naturelle de Changtang, qui serait encore plus importante pour le yak sauvage que le bien proposé). Dans sa réponse aux questions de l'UICN, l'État partie note que seuls les secteurs les moins habités de la Réserve naturelle de Sanjiangyuan ont été proposés à cette étape afin d'éviter les conflits

avec les éleveurs. L'État partie note également qu'il considère la proposition actuelle comme un étendard et estime que la Réserve naturelle de Changtang et la Réserve naturelle des montagnes Altun pourraient être proposées comme extensions à la proposition « lorsque les conditions le permettront ». L'UICN considère qu'il est parfaitement justifié d'envisager la proposition comme première étape d'un site plus vaste et recommande que l'État partie envisage d'autres extensions qui pourraient, entre autres, à la fois agrandir la couverture des voies de migration et inclure un plus grand nombre des valeurs les plus irremplaçables pour la conservation de la biodiversité qui se trouvent dans les zones voisines.

La deuxième question concerne l'absence de dispositions de zone tampon à l'ouest et au nord du bien. À l'ouest et au nord-ouest, la fonction de tampon est fournie par les réserves naturelles adjacentes (Changtang et Altun), mais elles ne sont pas désignées comme faisant partie de la zone tampon officielle du patrimoine mondial. La réponse de l'État partie (comme noté ci-dessus) implique que l'on pourrait envisager d'inclure ces zones comme extensions futures du bien. L'État partie indique aussi qu'il y a une coopération institutionnalisée entre ces réserves et celles qui constituent le bien proposé, dans le cadre d'une « union de conservation » fonctionnelle établie en 2010. L'UICN considère qu'il y a là un moyen fonctionnel de servir de tampon au bien, et comme ces zones sont dans des provinces différentes, de simplifier le cadre administratif. Néanmoins, il importe que l'État partie garantisse que les réserves de Changtang et Altun fonctionnent efficacement en vue de protéger le bien proposé et que les dispositions de coopération soient soutenues et renforcées, notamment en étant adoptées à un plus haut niveau institutionnel, par les différentes administrations locales.

Il n'y a pas de zone tampon au nord du bien et l'État partie indique que ce n'est pas nécessaire, compte tenu de la l'éloignement et de la barrière naturelle que constitue la cordillère de Kunlun. L'UICN considère que cette position est raisonnable pour le moment à condition que l'État partie reste vigilant, en vue de garantir qu'aucune menace inattendue ne provienne de cette région. L'UICN recommande aussi que l'État partie considère d'autres possibilités d'établir un niveau de protection plus formel pour le bien dans cette région.

La troisième question est la désignation de zones tampons autour de secteurs du couloir de transport à l'intérieur du bien. La description de ces régions est discutée ci-dessous dans la section sur les menaces. Le dossier de la proposition exclut la majeure partie de la bande de 4 km le long du couloir routier (à l'exception des zones gérées comme corridors de migration) du bien proposé et donne à ces zones le statut de zone tampon. Ces zones tampons, qui sont internes au bien, sont couvertes par la même législation que le reste des réserves naturelles et, en principe, l'UICN considère qu'il serait bénéfique pour la protection du bien que ces zones soient finalement ajoutées au bien inscrit au lieu de rester des zones

tampons. Toutefois, comme elles recevront le même niveau de protection strict contre le développement que le reste du bien, l'UICN ne considère pas leur intégration dans le bien comme une obligation essentielle avant une inscription possible sur la Liste du patrimoine mondial.

Tout en observant qu'il y a des possibilités d'améliorer encore les dispositions relatives à la zone tampon et d'envisager une extension future du bien actuellement proposé, l'UICN considère que les limites du bien proposé remplissent les obligations énoncées dans les Orientations.

4.3 Gestion

Le dossier de la proposition note que les administrations séparées de la Réserve naturelle d'Hoh Xil et de la Réserve naturelle de Sanjiangyuan sont les organes locaux de gestion du bien proposé. Un Groupe leader de la Déclaration de patrimoine mondial de Qinghai et Bureau de gestion du patrimoine mondial de Qinghai est aussi établi et sera responsable du processus d'inscription et d'orientation pour les parcs nationaux et le patrimoine mondial. Le dossier souligne les responsabilités en vigueur aux niveaux national, provincial et du site et décrit un certain nombre d'agences participant au processus de proposition qui deviendront des agences de gestion en charge de la protection du bien proposé et de la zone tampon en cas d'inscription. Plus précisément, à cet égard, le dossier note que l'Administration de la Réserve naturelle d'Hoh Xil et l'Administration de la Réserve naturelle de Sanjiangyuan seront intégrées pour établir une agence de gestion unifiée responsable de la gestion du bien proposé et de la zone tampon dès qu'ils seront inscrits. Le Bureau de gestion du patrimoine mondial pour le bien sera responsable de consolider la coopération et la coordination entre les deux administrations des réserves naturelles et les autres acteurs et de garantir que les plans de gestion soient effectivement appliqués. Comme décrit dans la proposition, il y a une série de plans en vigueur pour le site et un plan de gestion spécifique concernant le patrimoine mondial – le Plan de gestion du Bien de Qinghai Hoh Xil (2015-2020), a été approuvé en 2015 et reconnaît une zone de nature sauvage substantielle dans la majeure partie du site et une zone d'exposition dans le secteur nord-est où les activités relatives à la gestion et au tourisme sont concentrées. Le plan de gestion semble fournir une base adéquate pour la gestion du bien. Il sera régulièrement revu (à partir de la première date d'expiration prévue, en 2020) pour permettre des améliorations avec le temps et traiter un certain nombre de questions qui sont discutées de manière plus approfondie dans différentes sections de ce rapport d'évaluation.

Il semble qu'il y ait les capacités adéquates pour appliquer le plan de gestion avec un engagement clair aux niveaux national et provincial et du gouvernement local. Sur le terrain, les organes de gestion des deux réserves naturelles qui couvrent le bien proposé sont responsables de l'application. Le nombre d'employés a augmenté récemment et le personnel permanent des deux réserves a été compté par la mission de l'UICN à

environ 135 (49 employés dans la Division administrative de Zhiduo, 49 dans la Division administrative de Qumalai et 37 dans la Division administrative d'Hoh Xil). En outre, 13 employés sont basés dans les villages.

La gestion pourrait être renforcée par différents moyens qui méritent une attention. Un certain nombre de questions ont été soulevées dans la demande d'informations complémentaires faite par l'UICN à l'État partie, et l'État partie y a répondu, notamment par une discussion approfondie sur les plans de suivi. Il paraît nécessaire de renforcer et de concentrer les efforts sur le suivi (comme noté ci-dessous) et il serait utile d'instituer un moyen permanent de suivre l'efficacité de la gestion en utilisant les méthodes élaborées par l'UICN dans le cadre de la Commission mondiale des aires protégées et de garantir un retour d'information systématique sur les améliorations dans la gestion du bien. Il serait aussi souhaitable de renforcer la participation de la communauté des éleveurs locaux aux activités de gestion, notant qu'il y a déjà un engagement remarquable. Bien qu'il y ait une bonne coopération entre les deux réserves et les réserves voisines à l'ouest, cette coopération devrait être renforcée et institutionnalisée à un plus haut niveau.

L'UICN considère que la gestion du bien proposé remplit les obligations énoncées dans les Orientations.

4.4 Communautés

Selon le dossier de la proposition, il y a 35 ménages et 156 éleveurs dans le bien proposé, et 222 ménages et 985 éleveurs ainsi que 250 autres résidents dans la zone tampon. Les activités de longue date des bergers nomades constituent une utilisation traditionnelle du bien et coexistent avec les valeurs de conservation de la nature.

Le niveau de participation des communautés locales et des usagers à la préparation de la proposition semble avoir été limité et non structuré. Le plan de gestion contient une section sur la participation des communautés et son développement, notamment un programme pilote pour des approches de gestion participative dans la Réserve naturelle de Sanjiangyuan, et l'on note la participation des communautés locales aux activités de suivi.

Le dossier de la proposition fait référence au surpâturage et à l'introduction de nouvelles activités de pâturage comme des menaces et note que la détérioration des prairies et la désertification sont observées suite au surpâturage dans certaines parties de la sous-zone Soja-Qumar. Actuellement, les réserves naturelles sont responsables de contrôler les activités de pâturage et la proposition note que, dans une bonne partie du bien, l'organe de gestion « imposera progressivement une interdiction du pastoralisme parmi les rares résidences de la zone de réinstallation et envisagera des politiques de réinstallation volontaire spécifiques, des emplacements, des mécanismes de compensation et autres mesures pouvant promouvoir le bien-être dans

les zones de réinstallation. » Les éleveurs de la zone tampon sont incités à conserver les prairies et à participer aux politiques de réduction des troupeaux, et les éleveurs locaux se sont organisés de manière à participer aux pratiques de conservation.

La mission d'évaluation a entendu les préoccupations de la population locale concernant la possibilité d'être déplacée ou réinstallée en raison du processus de proposition et des résultats, et plusieurs évaluateurs ont indiqué qu'il s'agissait d'une préoccupation. L'UICN considère qu'il est impératif que les questions de droits, d'accès et d'utilisation traditionnelle soient traitées rigoureusement et soigneusement par l'État partie, en consultation pleine et entière, et la proposition au patrimoine mondial ne doit pas servir à justifier la privation de droits d'utilisation traditionnelle des terres pour les communautés concernées. En réponse aux préoccupations soulevées, l'État partie a indiqué sans aucune équivoque qu'il n'y aurait pas de réinstallation ou d'expulsion forcée des usagers traditionnels du bien proposé, soit avant, soit après l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Il sera important que cet engagement soit mis intégralement en pratique. L'UICN recommande en outre que les sections spécifiques sur l'utilisation traditionnelle soient renforcées dans le plan de gestion et que la révision du plan suppose un niveau amélioré de consultation et la participation directe des représentants de la communauté d'éleveurs traditionnels à la gouvernance et à la prise de décisions. L'UICN serait heureuse de fournir d'autres avis concernant les normes et méthodes appropriées à cet égard.

4.5 Menaces

Le bien est confronté à différentes menaces qui nécessitent une attention rigoureuse, comme on le voit ci-après.

La plus évidente de ces menaces est le couloir de transport qui traverse le bien proposé, à la limite entre les deux réserves naturelles. Le couloir comprend une grande route et une voie ferrée. La grande route Qinghai-Tibet existe depuis longtemps. Elle est fortement utilisée et elle affecte gravement la voie de migration de l'antilope du Tibet de la Réserve naturelle de Sanjiangyuan jusqu'aux sites de mise bas et retour ainsi que le mouvement des espèces sauvages en général et le fonctionnement écologique du plateau, constituant ainsi un impact sur les valeurs relatives aussi bien au critère (vii) qu'au critère (x). La réponse de gestion à long terme est que les gardes de la Réserve naturelle d'Hoh Xil bloquent le trafic pour un maximum de deux heures par jour, au point de passage, durant la période de migration, pour que les animaux puissent traverser la grande route. Cette intervention est efficace comme en témoigne l'augmentation de la population d'antilopes. La grande route affecte aussi les autres populations d'animaux comme le yak sauvage et d'autres ongulés. Aucun suivi de la mortalité animale due à la route (et à d'autres infrastructures de corridors) n'est en place pour évaluer cet impact et aucune réponse de gestion n'est entreprise actuellement pour d'autres espèces.

Le trafic sur la grande route augmente en raison du développement de la province du Tibet et la route restera un conflit à l'avenir si des réponses de gestion pertinentes ne sont pas trouvées. L'UICN a cherché à s'informer auprès de l'État partie quant au statut et aux plans futurs pour la route et l'État partie a confirmé qu'actuellement il n'y a pas de plan engagé pour améliorer la route. Il serait essentiel, si l'État partie devait décider d'améliorer la route (y compris les possibilités de réduire son impact sur la migration, comme des passages sous-route), que des projets de ce type fassent l'objet d'une évaluation soignée et extrêmement approfondie, impliquant des experts éminents. Entre-temps, il y a deux obligations essentielles claires, à savoir de maintenir la gestion actuelle et apparemment efficace de la route et de surveiller de manière permanente cette efficacité. Il serait également important d'améliorer le taux de suivi des impacts de la route sur les espèces sauvages, y compris de rassembler des détails sur la mortalité sur la route afin d'envisager également si des impacts sur d'autres espèces que l'antilope du Tibet nécessitent l'amélioration des mesures de protection.

La voie ferrée Qinghai-Tibet, contrairement à la route, est une construction relativement récente qui tient compte des voies de migration par la création de passages souterrains qui sont très larges et très efficaces. Comme pour la route, il est nécessaire d'assurer un suivi permanent de l'efficacité des passages pour les espèces sauvages afin de garantir que les mesures actuelles restent efficaces.

Des lignes d'alimentation électriques sont aussi incluses dans le couloir de transport et constituent une menace potentielle pour les oiseaux. Les autorités en charge du réseau national ont pris des mesures pour évaluer les menaces et atténuer la mortalité des oiseaux, mais il est nécessaire de surveiller et de faire rapport sur leur efficacité ainsi que d'envisager, à mesure que l'environnement évolue, la possibilité que certaines espèces d'oiseaux s'installent dans le bien et nécessitent des mesures différentes.

Une autre question soulevée auprès de l'État partie concerne le statut de certaines parties du couloir de transport en tant que zone tampon. L'État partie a indiqué à l'UICN qu'il n'est pas prévu que les parties du couloir qui sont des zones tampons soient soumises à d'autres pressions de développement et elles sont gérées de la même manière que le reste du couloir, sauf qu'il ne s'agit pas de sites dans lesquels des passages de migration sont assurés à travers la route. Pour l'UICN, il serait plus efficace que l'ensemble du couloir de transport soit inscrit dans le bien proposé afin de garantir que les administrateurs du bien conservent le contrôle maximum sur les impacts environnementaux potentiels sur la Valeur Universelle Exceptionnelle issus du fonctionnement actuel du couloir et de toute mise à niveau proposée de cette infrastructure.

La mission de l'UICN a noté des préoccupations concernant les campagnes d'empoisonnement visant à éradiquer le petit mammifère *Pika ochtona*, qui pose actuellement une menace de moyenne gravité à la

biodiversité. Il y a de plus en plus de preuves que le pika est une espèce clé fournissant des services écologiques d'importance critique dans l'écosystème des prairies. En conséquence, l'empoisonnement risque d'avoir un impact sur le fonctionnement de l'écosystème et sur la biodiversité du bien proposé. Aucune mesure de gestion du pika n'est en place mais il semblerait que l'Administration de la Réserve naturelle d'Hoh Xil ait, par le passé, refusé de mettre en place des campagnes d'éradication et n'ait pas accordé de subventions financières, de sorte que cette question concerne principalement les pratiques dans la Réserve naturelle de Sanjiangyuan. En réponse à une préoccupation soulevée par l'UICN, l'État partie note qu'aucun empoisonnement n'est prévu dans le bien proposé et dans la zone tampon.

Les campagnes de division des terres et de clôtures menées par le gouvernement, en faveur de l'élevage et aux fins de la lutte contre la désertification et de la protection des zones humides, sont des menaces actuelles importantes car les clôtures perturbent la voie de migration de l'antilope du Tibet et le déplacement des espèces sauvages dans le bien proposé et dans la zone tampon. Quelques mesures sont prises par les réserves et les ONG pour retirer les clôtures, mais beaucoup sont encore en place. L'installation illégale déclarée au sud du bien s'accompagne aussi de la pose de clôtures. Il est impératif que l'État partie veille à garantir que les clôtures menaçant les voies de migration pour la reproduction des animaux dans le bien ne soient en aucun cas autorisées ou encouragées, et agisse de manière à gérer les clôtures existantes.

Les conflits hommes-animaux et le pâturage intensif sont une autre menace actuelle dans certaines parties du bien, dans la Réserve naturelle de Sanjiangyuan. Les ovins et les bovins font concurrence aux espèces sauvages pour l'alimentation et le surpâturage peut entraîner la dégradation de l'écosystème de prairie. Le gouvernement a une politique efficace pour diminuer l'élevage en offrant des incitations et des compensations aux ménages pour qu'ils ne fassent pas paître leurs troupeaux sur ces terres. La mission de l'UICN a constaté que l'intensité du pâturage a diminué considérablement ces dernières années et il est donc recommandé que la politique actuelle se poursuive. Toutefois, il importe de noter, comme discuté plus haut, qu'une distinction doit être faite concernant l'appui au pâturage traditionnel ancien dont l'intensité peut être soutenue par le milieu naturel afin de respecter et de protéger les utilisations traditionnelles légitimes et les droits associés.

Le bien proposé subit les impacts du changement climatique et la mission de l'UICN a cherché à éclaircir la situation telle qu'elle est comprise actuellement et les réponses de gestion prévues. Ces dernières décennies, les températures moyennes et les précipitations moyennes enregistrées dans la Réserve d'Hoh Xil ont augmenté considérablement. De 1961 à 2015, l'augmentation de la température moyenne annuelle est de 0,34°C par décennie, et les précipitations annuelles moyennes enregistrées ont augmenté d'environ 5 mm par décennie. Les glaciers,

le permafrost, les rivières, les lacs, les zones humides et les sources ont réagi à ces changements rapides et les effets sur le paysage terrestre et les processus géomorphologiques sont spectaculaires. La productivité primaire du bien proposé semble avoir augmenté, de nouvelles rivières et de nouveaux lacs et marais sont apparus, offrant de nouveaux habitats aux ongulés et aux oiseaux d'eau. Les changements dans le paysage ont entraîné des modifications des structures de mouvement des ongulés et des oiseaux migrateurs. Les réponses en matière de gestion pratique sont difficiles à mettre en place car la situation doit d'abord être comprise et la base de connaissances scientifiques évolue rapidement. Il est essentiel, dans un premier temps, de mettre en place un programme renforcé et coordonné de suivi des effets du changement climatique et d'envisager des solutions pour les réponses de gestion. Considérant l'échelle immense du bien, il y a une occasion importante de générer des informations sur le changement et des leçons concernant les réponses, qui seraient d'intérêt international.

Pour le moment très peu de touristes visitent le bien proposé en raison de l'altitude et des conditions difficiles. Les autorités investissent dans de nouvelles infrastructures comme par exemple un point de vue sur la route et un nouveau centre de visiteurs à la station Sonam Dhargyi. Une simple stratégie de tourisme proposant la limitation du nombre de touristes est énoncée dans le plan de gestion mais aucune mesure spécifique n'est définie pour y parvenir. Compte tenu de l'échelle du site et de l'activité actuelle limitée, le tourisme ne semble pas être une menace particulièrement grave pour le moment, mais une stratégie touristique plus élaborée est clairement nécessaire et devrait être développée à mesure que le plan de gestion sera revu. Il serait important que les possibilités de tourisme soient liées plus largement aux activités des communautés locales dans les zones tampons du bien proposé et aux plans de tourisme plus vastes pour Qinghai et ses environs. Les stratégies relatives au patrimoine mondial devraient être reliées au développement économique général de la région de la manière la plus pertinente qui soit.

La mission de l'UICN a noté que l'espèce envahissante *Stellera chamaejasme*, une plante vénéneuse envahissant les régions à la végétation dégradée, est une menace pour les ongulés. Cette espèce est aussi problématique pour le bétail et son contrôle repose sur des mesures visant à empêcher le surpâturage et la dégradation des prairies et nécessite un suivi et une étude plus approfondis pour améliorer les réponses de gestion.

L'UICN a cherché à obtenir des informations sur les mesures prises pour limiter le braconnage dans le bien qui a été signalé comme préoccupation passée, et l'État partie aborde la question dans son information complémentaire. La situation actuelle semble être sous contrôle avec un niveau adéquat de patrouilles qui doit être maintenu et dont les résultats doivent être suivis et faire l'objet de rapports.

En conclusion, l'UICN considère que le bien proposé remplit les conditions d'intégrité et les obligations en matière de protection et de gestion énoncées dans les Orientations.

5. AUTRES COMMENTAIRES

5.1 Valeurs culturelles

La mission de l'UICN a noté qu'à part les pratiques de pâturage traditionnel, il y a des attributs culturels tangibles et intangibles dans le bien proposé, notamment des montagnes et des sites sacrés d'importance locale et nationale. Chaque village a son lieu sacré et certains d'entre eux se trouvent à l'intérieur du bien et de la zone tampon, essentiellement des lieux de prières liés à des caractéristiques naturelles comme des grottes, des collines ou des montagnes. D'autres valeurs culturelles sont liées aux méthodes d'élevage traditionnel et aux valeurs intangibles enchâssées dans ce paysage exceptionnel. Au niveau local, de nombreuses personnes considèrent qu'Hoh Xil est le lieu d'origine de leurs ancêtres et pour les populations tibétaines, cette plaine représente des terrains de chasse légendaires. Plus récemment, la création de la Réserve naturelle d'Hoh Xil est devenue la focalisation d'efforts de conservation pour sauver l'antilope du Tibet et le lieu est un symbole pour la protection moderne de la nature en Chine. Sonam Dhargye, qui a été tué par des braconniers en 1994, tandis qu'il menait une patrouille pour protéger les antilopes, est considéré comme un héros national. L'UICN note que les valeurs culturelles et spirituelles de la région doivent être reconnues et intégrées dans les stratégies de planification de la gestion pour le bien proposé, notant les liens intimes qu'elles ont avec les valeurs de conservation de la nature qui justifient la proposition.

6. APPLICATION DES CRITÈRES

L'inscription de **Qinghai Hoh Xil** est proposée au titre des critères naturels (vii) et (x).

Critère (vii) : Phénomènes naturels remarquables ou beauté naturelle exceptionnelle ou importance esthétique

Qinghai Hoh Xil se trouve à l'extrémité nord est du vaste plateau Qinghai-Tibet, le plus grand, le plus haut et le plus jeune plateau du monde. La beauté de ce bien est extraordinaire et s'exprime à une échelle qui met tous les sens en éveil et devant laquelle on se sent tout petit. Le contraste d'échelle est omniprésent à Hoh Xil car les systèmes du haut plateau fonctionnent sans entraves, à grande échelle, les espèces sauvages ressortent de manière frappante sur un vaste décor sans arbres et de minuscules plantes en coussins contrastent sur les montagnes enneigées imposantes. En été, les minuscules plantes en coussins forment une mer végétale qui, lorsqu'elle fleurit, crée des vagues de différentes couleurs. Autour des sources chaudes, au pied des imposantes montagnes enneigées, des odeurs de poussière, de cendre et de soufre se mêlent au vent froid et violent

du glacier. Les eaux de fonte des glaces donnent naissance à de nombreuses rivières anastomosées qui tissent d'immenses réseaux de zones humides, créant des dizaines de milliers de lacs de toutes les couleurs et de toutes les formes. Les bassins lacustres comprennent des sols plats et ouverts où l'on trouve les surfaces d'arasement les mieux préservées du plateau Qinghai-Tibet ainsi qu'une concentration sans égale de lacs. Les lacs illustrent le spectre complet des étapes de la succession, formant un bassin versant important à la source du fleuve Yangtze et un paysage spectaculaire. Les bassins lacustres sont aussi les principaux sites de mise bas de l'antilope du Tibet. Chaque année, au début de l'été, des dizaines de milliers d'antilopes du Tibet femelles migrent sur des centaines de kilomètres, quittant leurs sites d'hivernage du Changtang, à l'ouest, des montagnes Altun au nord et de Sanjiangyuan à l'est, pour se rendre dans les bassins lacustres d'Hoh Xil afin de mettre bas. Le bien préserve la totalité de la voie de migration de l'antilope, de Sanjiangyuan à Hoh Xil, assurant une migration sans obstacles à l'antilope du Tibet, une des espèces de grands mammifères en danger, endémiques du plateau.

L'UICN considère que le bien proposé remplit le critère.

Critère (x) : Biodiversité et espèces menacées

L'endémisme élevé de la flore du bien est associé aux hautes altitudes et au climat froid et contribue à un taux d'endémisme tout aussi élevé de la faune. Les prairies alpines constituent 45% de la végétation totale du bien, dominée par *Stipa purpurea*. Parmi les autres types de végétation, il y a les alpages et les talus alpins. Plus d'un tiers des plantes supérieures présentes dans le bien sont endémiques du plateau, tout comme tous les mammifères herbivores qui se nourrissent de ces plantes. À Hoh Xil, on trouve 74 espèces de vertébrés, dont 19 mammifères, 48 oiseaux, six poissons et un reptile (*Phrynocephalus vliangalii*). Le bien abrite l'antilope du Tibet, le yak sauvage, l'hémione ou onagre du Tibet, la gazelle du Tibet, le loup et l'ours brun que l'on peut tous observer fréquemment. De très nombreux ongulés sauvages dépendent du bien, notamment 40% des antilopes du Tibet de la planète et 32 à 50% des yaks sauvages du monde. Hoh Xil conserve les habitats et les processus naturels du cycle biologique complet de l'antilope du Tibet, y compris le phénomène de regroupement des femelles pour la mise-bas après une longue migration. Les sites de mise bas d'Hoh Xil accueillent jusqu'à 30 000 animaux chaque année et constituent près de 80% des zones de regroupement pour la mise bas connues dans toute l'aire de répartition de l'antilope. En hiver, environ 40 000 antilopes du Tibet restent dans le bien, ce qui correspond à 20 à 40% de la population mondiale.

L'UICN considère que le bien proposé remplit le critère.

7. RECOMMANDATIONS

L'UICN recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné les documents WHC/17/41.COM/8B et WHC/17/41.COM/INF.8B2 ;

2. Inscrit Qinghai Hoh Xil (Chine) sur la Liste du patrimoine mondial au titre des critères naturels (vii) et (x).

3. Adopte la Déclaration de Valeur Universelle Exceptionnelle suivante :

Brève synthèse

Qinghai Hoh Xil se trouve à l'extrémité nord-est du vaste plateau Qinghai-Tibet, le plus grand, le plus haut et le plus jeune plateau du monde. Le bien a une superficie de 3 735 632 ha et une zone tampon de 2 290 904 ha. C'est une vaste région de montagnes alpines et de steppes à plus de 4500 m d'altitude. Parfois appelé le « Troisième Pôle » du monde, Hoh Xil a un climat de plateau froid, avec des températures moyennes annuelles au-dessous de zéro, la plus basse température atteignant parfois -45°C. Avec ses processus de formation géologique en cours, le bien comprend une vaste surface et bassin d'aplanissement sur le plateau Qinghai-Tibet. Cette zone comprend la plus grande concentration de lacs sur le plateau, avec une diversité exceptionnelle de bassins lacustres et de paysages lacustres intérieurs en haute altitude. Ce paysage sauvage, rude et inhabité, offrant des panoramas spectaculaires à perte de vue, semble figé dans le temps. Or, c'est un lieu qui illustre des systèmes géomorphologiques et écologiques en évolution permanente.

La formation géographique unique et les conditions climatiques du bien ont engendré une biodiversité tout aussi unique. Plus d'un tiers des espèces de plantes et tous les mammifères herbivores qui en dépendent sont endémiques du plateau et 60% de toutes les espèces de mammifères sont endémiques du plateau. Les prairies alpines froides qui entourent les bassins lacustres d'Hoh Xil sont les principaux lieux où l'antilope du Tibet de l'ensemble du plateau vient mettre bas et favorisent des modèles de migration d'importance critique. Le bien comprend une voie de migration complète, de Sanjiangyuan à Hoh Xil, qui, même si elle est coupée par la route et la voie ferrée Qinghai-Tibet, est la mieux protégée de toutes les voies de migration de l'antilope du Tibet connues à ce jour.

Le caractère inaccessible et le climat rude se conjuguent pour protéger ce bien des influences anthropiques modernes et du développement tout en soutenant un régime de pâturage traditionnel ancestral qui coexiste avec la conservation de la nature. Néanmoins, ce « Troisième Pôle » du monde semble souffrir des effets du changement climatique mondial qui induit un réchauffement disproportionné des températures et un changement des modèles de

précipitations. Les écosystèmes et les paysages géographiques sont extrêmement sensibles à ce changement et les menaces extérieures doivent être maîtrisées pour que les écosystèmes puissent s'adapter au changement environnemental.

Critères

Critère (vii)

Qinghai Hoh Xil se trouve à l'extrémité nord-est du vaste plateau Qinghai-Tibet, le plus grand, le plus haut et le plus jeune plateau du monde. La beauté extraordinaire de ce bien rétrécit la dimension humaine et met tous les sens en éveil. Le contraste d'échelle est omniprésent à Hoh Xil où les systèmes du haut plateau fonctionnent sans entraves. À grande échelle, les espèces sauvages ressortent de manière frappante sur un vaste décor sans arbres et de minuscules plantes en coussins contrastent sur les montagnes enneigées imposantes. En été, les minuscules plantes en coussins forment une mer végétale qui, lorsqu'elle fleurit, crée des vagues de différentes couleurs. Autour des sources chaudes, au pied des imposantes montagnes enneigées, des odeurs de poussière, de cendre et de soufre se mêlent au vent froid et violent du glacier. Les eaux de fonte des glaces donnent naissance à de nombreuses rivières tressées qui tissent d'immenses réseaux de zones humides, créant des dizaines de milliers de lacs de toutes les couleurs et de toutes les formes. Les bassins lacustres comprennent des sols plats et ouverts où l'on trouve les surfaces d'arasement les mieux préservées du plateau Qinghai-Tibet ainsi qu'une concentration sans égale de lacs. Les lacs illustrent le spectre complet des étapes de l'évolution, formant un bassin versant important à la source du fleuve Yangtze et un paysage spectaculaire. Les bassins lacustres sont aussi les principaux sites de mise-bas de l'antilope du Tibet. Au début de chaque été, des dizaines de milliers d'antilopes du Tibet femelles migrent sur des centaines de kilomètres, quittant leurs sites d'hivernage du Changtang, à l'ouest, des montagnes Altun au nord et de Sanjiangyuan à l'est, pour se rendre dans les bassins lacustres d'Hoh Xil afin de mettre bas. Le bien préserve la totalité de la voie de migration de l'antilope, de Sanjiangyuan à Hoh Xil, assurant une migration sans obstacles à l'antilope du Tibet, une des espèces de grands mammifères en danger et endémique du plateau.

Critère (x)

*L'endémisme élevé de la flore du bien est associé aux hautes altitudes et au climat froid et contribue à un taux d'endémisme tout aussi élevé de la faune. Les prairies alpines, dominées par l'herbe *Stipa purpurea*, constituent 45% de la végétation totale du bien. Parmi les autres types de végétation, il y a les alpages et les talus alpins. Plus d'un tiers des plantes d'altitude présentes dans le bien sont endémiques du plateau, tout comme tous les mammifères herbivores qui se nourrissent de ces plantes. À Hoh Xil, 74 espèces de vertébrés sont présentes, dont 19 mammifères, 48 oiseaux, six poissons et un reptile (*Phrynocephalus vliangalii*). Le bien abrite l'antilope du Tibet, le yak sauvage, l'hémione ou onagre du Tibet, la gazelle du Tibet, le loup et l'ours brun qui sont observés*

fréquemment. De très nombreux ongulés sauvages dépendent du bien, notamment 40% des antilopes du Tibet de la planète et 50% des yaks sauvages du monde. Hoh Xil conserve les habitats et les processus naturels du cycle biologique complet de l'antilope du Tibet, y compris le phénomène de regroupement des femelles pour la mise-bas après une longue migration. Les sites de mise-bas d'Hoh Xil accueillent jusqu'à 30 000 animaux chaque année et constituent près de 80% des zones de regroupement pour la mise-bas connues dans toute l'aire de répartition de l'antilope. En hiver, environ 40 000 antilopes du Tibet restent dans le bien, ce qui correspond à 20 à 40% de la population mondiale.

Intégrité

Qinghai Hoh Xil couvre une vaste superficie pratiquement libre de tout impact anthropique moderne. Les conditions climatiques extrêmes se conjuguent au caractère inaccessible pour protéger le dernier refuge de nombreuses espèces d'importance mondiale, dépendant du plateau. Le bien est conçu pour tenir compte des aires de répartition des grands mammifères et ses dimensions lui donnent une chance exceptionnelle d'atténuer les changements écosystémiques résultant du changement climatique mondial. Le bien abrite une grande partie du cycle de vie et de l'étendue totale des voies de migration de l'antilope du Tibet. Malgré son immensité, le bien pourrait encore être agrandi afin d'englober d'autres zones naturelles importantes. Il n'y a pas de zone tampon à l'ouest et au nord du bien parce que ce dernier est limitrophe de trois aires bien protégées de la province de Qinghai, de la Région autonome du Tibet et de la Région autonome du Xinjiang, mais il est clair que ces zones limitrophes devront rester efficacement conservées compte tenu de leur lien direct avec la conservation du bien.

Le secteur occidental du bien, la Réserve naturelle nationale d'Hoh Xil, est totalement inhabité et donc intact ; le secteur oriental, la sous-zone de la rivière Soja-Qumar de la Réserve naturelle nationale de Sanjiangyuan, est aussi quasi vierge. Dans la région, les modes de vie nomades traditionnels des pasteurs tibétains coexistent depuis longtemps avec la conservation de la nature, et ces communautés ont démontré leur engagement solide dans le cadre de plusieurs initiatives de participation aux efforts de conservation. Quelques touristes solitaires voyagent (essentiellement en été) le long de la route Qinghai-Tibet sans affecter de manière significative l'intégrité du bien. En outre, avec une application stricte des règlements par les autorités, le nombre d'incidents importants de braconnage et d'exploitation minière illégale a considérablement diminué.

La route et la voie ferrée connectant Qinghai et le Tibet, qui traversent le secteur oriental du bien, du nord au sud, posent un des principaux défis en matière de protection du bien. Dans cette région, la migration des animaux est facilitée par la construction de corridors et par la gestion active du couloir de transport pendant la saison de migration. Ces mesures ont permis à l'antilope du Tibet et à d'autres espèces de s'adapter rapidement aux changements et les

structures de migration ne semblent pas avoir été perturbées.

Le changement climatique est une menace potentielle pour l'intégrité des espèces endémiques et des écosystèmes du bien. L'immensité du site et les gradients altitudinaux marqués devraient donner au site une résilience importante permettant de bien gérer les impacts des activités humaines et des espèces envahissantes, mais il n'en reste pas moins que l'on note une augmentation des températures moyennes dans les 60 années ayant précédé l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. En conséquence, l'écosystème du plateau Qinghai-Tibet est confronté à des changements importants comme la fonte du permafrost et des glaciers, l'empiètement des arbustes alpins sur les alpages et la désertification des prairies. En même temps, de nombreuses nouvelles sources chaudes et failles se forment à la suite de séismes. Avec la fonte des glaces et l'augmentation des précipitations, les berges d'un lac naturel ont été inondées et de nouveaux lacs ont été formés en aval, créant des habitats en état de flux dynamique. Ces dynamiques géologiques et écologiques offrent des rares possibilités d'observations scientifiques et de recherche à long terme. Le réchauffement des températures pourrait pousser les espèces de basse altitude à remonter pour trouver de nouveaux refuges sur le plateau. Les conditions plus chaudes peuvent aussi déclencher de plus fortes pressions des établissements humains qui se déplaceraient vers des zones jusque-là inhospitalières.

Obligations en matière de protection et de gestion

Toutes les terres du bien appartiennent à l'État et sont des aires protégées au niveau national. Un système de gestion et un mécanisme de coordination ont été mis en place pour garantir les ressources humaines et financières avec l'appui des gouvernements centraux et locaux, des communautés, des ONG et des instituts de recherche. Les efforts concertés de ces acteurs, et la protection juridique centrale et locale, ont réussi à maintenir l'état naturel des espaces de nature sauvage du bien et à garantir la survie permanente des espèces résidentes.

La conservation et la gestion du bien seront guidées par le plan de gestion du bien Qinghai Hoh Xil. Celui-ci décrit une vision et des objectifs de maintien et d'amélioration de la Valeur Universelle Exceptionnelle du bien ainsi qu'une série d'activités de gestion visant à renforcer la protection. Le plan tient compte des bergers tibétains locaux qui vivent dans le bien et la zone tampon et les associe aux efforts de conservation, gestion et éducation. Le plan traite une gamme de questions relatives au suivi, à la promotion auprès du public, au développement du tourisme durable et, surtout, à la gestion à long terme le long du couloir de transport qui traverse le bien et ses zones tampons.

Une agence de gestion intégrée coordonne les efforts des autorités centrales, provinciales, municipales et locales concernant le bien. Un personnel suffisant, aux compétences diverses et à l'expérience voulue sera fourni pour garantir la conservation et la gestion du

bien. Il est extrêmement important que les autorités nationales et provinciales responsables garantissent une évaluation intégrale et préalable de tout développement ou changement dans les couloirs de transport pour protéger l'intégrité du bien, y compris des voies de migration qui traversent ces couloirs de transport.

4. Fait observer que le maintien de l'intégrité des voies de migration des espèces sauvages qui traversent le bien est d'importance fondamentale pour la protection de la Valeur Universelle Exceptionnelle et demande à l'État partie :

- a) de surveiller étroitement l'efficacité des mesures prises pour faciliter les structures de migration à travers le corridor et adapter les interventions de gestion en conséquence ;
- b) de garantir que tout projet de développement et/ou changement en matière de gestion à l'intérieur du couloir de transport, tant dans le bien que dans les régions désignées zones tampons, fasse l'objet d'une planification rigoureuse préalable et d'une évaluation d'impact environnemental et social afin de garantir que la fonction des structures de migration ne soit pas entravée ; et
- c) d'envisager l'ajout futur au bien inscrit de zones du couloir de transport actuellement désignées zones tampons, si nécessaire, pour assurer une protection additionnelle aux structures de migration.

5. Demande à l'État partie d'axer les mesures de suivi et de gestion sur les menaces qui présentent le plus grand risque d'impact sur la Valeur Universelle Exceptionnelle telles que le changement climatique, le braconnage des espèces sauvages et l'empoisonnement inapproprié de la population de pikas.

6. Félicite l'État partie et tous les acteurs impliqués pour leur engagement envers la protection des valeurs de conservation à grande échelle du plateau Qinghai-Tibet, comprenant l'intégration des pasteurs nomades traditionnels dans les efforts de conservation et se félicite de l'engagement pris par l'État partie de ne procéder à aucun déplacement ou à aucune exclusion forcés des utilisateurs traditionnels du bien.

7. Encourage l'État partie à élargir la collaboration dans le contexte du cadre de coopération de 2010 établi entre la Réserve naturelle nationale Hoh Xil et la Réserve naturelle nationale de Sanjiangyuan au Qinghai, la Réserve naturelle nationale de Changtang au Tibet et la Réserve naturelle nationale des montagnes Altun au Xinjiang, et à envisager des ajouts progressifs de secteurs de ces aires protégées au bien inscrit afin d'ajouter des attributs de Valeur Universelle Exceptionnelle et/ou d'améliorer l'intégrité, la protection et la gestion.

Carte 1 : Bien proposé et zone tampon

